

**Notes de séance
de la Commission d'établissement des Bergières¹
Jeudi 17 novembre 2016**

- Parents :** Mmes Ariane **Conus** ; Assuntina **Desogus** ; Maude **Rust** ; Jacinta **Raccio**
- Professionnels :** Mmes Floriane **Grandjean Lüthi**, directrice ; Sophie **Delalay** ; Helena **Fukami-Nilsson**, Caroline **Chatelain**, Valérie **Despont Graf**, Katherine **Roberts**
M. Sébastien **Jan**
- Organisations :** Mmes Corinne **Gaillard** ; Elisabeth **Garbar**
- Autorités politiques :** Mme Magali **Crausaz Mottier**
- Excusé-e-s :** M. Jean-Paul **Bittar** ; Mme Sophie **Michaud Gigon**
- Autres participant-e-s :** M. David **Payot**, Conseiller municipal
Mme Fabienne **De Pietro**, Service des écoles (SEP+S)
M. Bernard **Cherix**
M. Jean-Pierre **Capelli**

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

2. Etat des toilettes bâtiment D

Mme Conus remercie M. Payot d'être présent à cette séance.

M. Payot s'exprime, en assurant de son attention portée au dossier ; le budget d'entretien courant est de 2.9 millions pour 52 sites, budget qui peine à suffire dans un contexte d'augmentation démographique (entretien + création classes supplémentaires). Un budget d'investissement existe aussi. Un autre fonds de 8 mios, depuis 2015, a été créé pour l'assainissement des bâtiments. Lors du prochain plan, ce montant sera renouvelé et potentiellement augmenté. Les travaux d'entretien courant sont d'environ fr. 200'000.- (entretien courant + vandalisme) et de fr. 600'000 francs (gros entretiens) pour l'ES Bergières. La différence d'échelle entre le budget global et les nécessités d'entretien est énorme.

M. Cherix s'exprime en rappelant que l'ES Bergières fait partie d'un ensemble de bâtiments scolaires qui sont vétustes et que ce complexe scolaire est très grand. L'enveloppe qu'il faudrait pour effectuer des travaux sur l'ensemble de ces bâtiments représente des dizaines de mios. Les bâtiments n'ont pas suffisamment été entretenus durant 30 ans. Le complexe est maintenant en bout de course, ainsi que les autres bâtiments de la même génération. M. Cherix estime que l'état actuel des sanitaires est inadmissible et choquant. Il lui paraît difficile d'accuser les enfants de vandalisme face à des locaux dans un tel état.

M. Payot rappelle que le vandalisme n'est pas excusable, même si les installations sont vétustes. Il convient de garder une certaine proportionnalité quant aux attentes face aux rénovations. Il souligne également que la première urgence est la réparation des toitures, de façon à permettre ensuite d'autres réparations. Il rappelle également que ce n'est pas à la Commission d'établissement de décider de l'agenda des réparations du bâtiment, mais qu'il serait intéressant de le mettre à plat et de l'aborder.

M. Cherix propose quelques solutions qui pourraient permettre de contourner le vandalisme. (miroirs en inox collés, armoires en métal autour des siphons).

Mme Roberts demande si le Service de santé des écoles a été averti de la gravité de la situation, mais la question de la salubrité demeure ouverte.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



M. Payot répond que certains autres collègues ont des problèmes similaires, voire plus graves, mais ce n'est malheureusement pas à la Commune de réagir, puisque celle-ci met à disposition les bâtiments mais l'enseignement dépend du Canton. Une proposition peut être faite auprès du canton, mais ne permet pas de garantir son avancée.

M. Payot répond. L'entretien courant était prévu, mais pas de travaux de fond. Un débat avait eu lieu, car les normes utilisées sont celles de la DGEO et non pas de la SIA.

M. Cherix demande si au travers de la FASL il ne serait pas envisageable de faire faire des travaux à des élèves, ou à d'autres jeunes.

M. Payot répond que c'est un peu aléatoire comme comportement et qu'au travers de la FASL cela serait uniquement sur une base volontaire. Il propose qu'une liste des problèmes et de solutions proposées soit établie par la CET, à partager avec M. Martinet, et le Service des bâtiments, ce qui permettrait peut-être de prioriser les travaux et de se mettre d'accord.

Mme Rust rappelle que ce manque sanitaire a également des incidences sur l'enseignement, les élèves allant se laver les mains en classe....

M. Capelli fait remarquer que pour savoir si ces équipements indestructibles sont adéquats, il faudrait tester s'ils sont adaptés ou non.

Mme Rust insiste sur le fait que sur l'ensemble des toilettes disponibles sur un étage, certaines sont souvent fermées, et que ce n'est pas une situation exceptionnelle.

M. Jan rappelle que les siphons sont un effet de mode et insiste sur la distinction entre l'état des sanitaires, la vétusté du bâtiment et le vandalisme.

M. Payot fait remarquer que c'est une question de priorisation et de planification.

Mme Desogus propose de créer un cahier de doléances détaillé avec une planification sur 2017 de ce qui est possible.

Mme Grandjean-Lüthi rappelle que l'isolation est encore un gros problème dans les classes, où il fait très froid et/ou chaud. Mme Despont-Graf souligne qu'au mois de septembre elle a mesuré 34 degrés en entrant dans sa classe.

M. Payot propose que le Service des bâtiments (excusé pour la séance de ce soir) communique mieux sur les travaux qui sont effectués.

Mme De Pietro propose de sensibiliser les élèves au niveau du vandalisme (ce que les réparations nous ont coûté, ce que nous n'avons pas pu acheter etc.)

M. Cherix insiste sur le potentiel du site des Bergières et déplore le manque de sensibilisation auprès des habitants. Mme Pietro fait part de la création du nouveau groupe de travail du quartier, une séance sera prochainement mise sur pied. La réflexion ne fait que commencer, mais l'idée est de décroquer l'école, en respectant les besoins de chacun.

M. Bovey propose un projet pilote aux Bergières, pour pouvoir tester une partie des solutions proposées, (miroirs en inox, etc.) M. Payot mentionne que d'autres essais ont déjà eu lieu mais que cela pourrait être envisageable.

Question de M. Cherix à Mme Grandjean-Lüthi, concernant les directeurs des autres établissements et leur point de vue à ce sujet. Mme Grandjean-Lüthi, répond qu'en effet, c'est un problème rencontré par de nombreux autres directeurs.

Programme de législation est surtout sur l'enveloppe thermique des bâtiments, mais des enveloppes budgétaires existent, par contre le budget n'est pas encore complètement sous toit.

Conclusion : un dossier plus complet avec les doléances et les propositions de solutions va être préparé et envoyé au Service des bâtiments et au SEPS avec M. Payot et Mme Grandjean-Lüthi en copie, comprenant des propositions concrètes pour résoudre les problèmes (avec des propositions d'implication d'élèves, de type de travaux et de mobilier, notamment) et une meilleure sensibilisation des élèves et des parents. Une séance sera alors fixée entre tous pour envisager une solution commune.

Groupe de travail pour la constitution du dossier SANITAIRES : Mme Crausaz, M. Cherix, Mme Conus, M Jan + Mme Delalay pour la partie propositions. Mme Conus fait un doodle pour fixer une séance.



3. **Notes de la séance du 15.09.2016**

Les notes sont acceptées.

4. **Liste de présence**

En annexe

5. **Election du bureau (président, vice-président et secrétaire) et des 4 membres délégués au conseil d'établissement – en fonction des personnes présentes**

- Mme Conus : présidente
- Mme Desogus : vice-présidente
- Secrétaire : à tour de rôle

Délégués au Conseil : 1 par quart + Mme Grandjean.

Quart parents : Ariane Conus

Quart professionnels : à définir

Quart politique : à définir

Quart associations : à définir

Prochaine séance du Conseil : je 19.01.17

6. **Programme d'activités de la nouvelle législature**

- Visions d'Avenir / Conférence parents / Travaux sanitaires

7. **Soirée Visions d'Avenir**

Visions d'Avenir / 16.02.2017 – les intervenants sont ok.

Cette soirée est organisée en collaboration avec Villamont, CF Ramuz est intéressés à y participer et donnera sa réponse juste après leur séance qui aura lieu le 05.12.16.

Mme Desogus prend contact avec Mme Genoud responsable des apprentis de l'EPFL quant à sa participation (côté pratique, comment se présenter lors d'un entretien d'embauche).

Si CF Ramuz décide de ne pas participer, Béthusy pourrait être approché.

8. **Conférence – parents**

Mise sur pied d'une conférence destinée aux parents ; constitution d'un groupe de travail : Mme Despont-Graf, Mme Desogus, Mme Jacinta Raccio, Mme Conus.

Le budget pourrait être élargi pour un projet particulier et peut obtenir le soutien des services de la ville, à la demande.

9. **Conseil des élèves**

Certains élèves trouvaient qu'il était dommage d'être élu sur seulement une année, le règlement a été assoupli par le conseil de direction. Plus d'obligation par classe, mais seulement des élèves motivés.

De nombreux enfants ont proposé un potager collectif et de faire des soupes à midi. Les projets passent en Conseil de Direction, et Mme Despont-Graf est revenue à la commission d'établissement pour faire le lien avec le conseil des élèves. Si besoin d'argent, il est possible de regarder du côté de Frédéric Cerchia, Délégué cantonal à la jeunesse (canton) et Tanguy Ausloos (idem mais pour la Ville de Lausanne), pour des projets élaborées par et à l'attention de jeunes.

10. **Divers**

a) Retour du Groupe de travail cohabitation sur le site des Bergières – le PV est à disposition, les idées et les échanges étaient riches.

Mme De Pietro rappelle qu'il y a plein d'options et que c'est le moment où des échanges et des brainstormings peuvent avoir lieu. Mme Rust et Mme De Pietro font remarquer que c'est un endroit concret où échanger pour créer des projets à l'échelle du quartier et non plus seulement à l'échelle de l'école. Mme Chatelain se propose d'y participer avec ou en alternance avec Mme Raccio pour la CET.



b) Retour de courrier d'un parent d'élève concernant l'état du collège. Mme Conus demande ce qu'il en est de l'interpellation au Conseil communal concernant l'état du collège. Au vu des échanges et décisions de ce soir, la commission d'établissement est d'avis que cette interpellation est pertinente et devrait être utilisée pour la rénovation de l'ensemble des CROCS et non pas juste pour les Bergières.

M. Payot propose plutôt un postulat, concernant l'ensemble des CROCS, qui pourrait être porté par plusieurs commissions d'établissement. Il fait remarquer qu'il y a un postulat en cours qui concerne l'ensemble de la planification des travaux liés aux établissements scolaires, le retour devrait être fait entre décembre 16 et mars 17. Décision est prise d'attendre ce retour et de voir s'il faut en refaire un concernant les 5 collèges CROCS.

11. **Prochaine séance**

12 janvier 2017 / 18.30

SEP+S /05.01.2017

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
fax 021 315 60 04
cet@lausanne
<http://www.lausanne.ch>